



FICHE INDIVIDUELLE

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'INFIRMIER DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS



Les candidats devront impérativement compléter et signer la présente fiche, ainsi que le formulaire d'inscription, puis les déposer dans l'espace sécurisé candidat avant le jeudi 13 avril 2023. À titre exceptionnel, en cas de problème technique notamment, les candidats pourront les transmettre par voie postale (le cachet de la poste indiqué sur l'enveloppe faisant foi), ou les déposer dans les locaux du CDG 13 au plus tard à cette même date.

Extrait du décret n° 2022-1470 du 25 novembre 2022 fixant les modalités d'organisation des concours et des examens professionnels des cadres d'emplois des infirmiers, des cadres de santé et des médecins et des pharmaciens de sapeurs-pompiers professionnels :

Article 2

L'épreuve d'admissibilité consiste en un examen et une évaluation de la fiche individuelle établie par le candidat, coefficient 3.

Cet examen permet d'apprécier l'expérience du candidat ainsi que son aptitude à exercer les missions dévolues à un infirmier de sapeurs-pompiers professionnels telles que prévues à l'article 2 du décret n° 2016-1176 du 30 août 2016 susvisé.

Article 3

L'épreuve d'admission consiste en un entretien individuel avec le jury, à partir de la fiche individuelle établie par le candidat, coefficient 5.

Cet entretien est destiné à permettre au jury d'apprécier la personnalité du candidat, sa motivation, sa culture administrative et professionnelle, ainsi que ses aptitudes à s'intégrer dans l'environnement professionnel territorial et à résoudre les problèmes techniques ou d'encadrement les plus fréquemment rencontrés dans l'exercice des missions dévolues à un infirmier de sapeurs-pompiers professionnels telles que prévues à l'article 2 du décret n° 2016-1176 du 30 août 2016 susvisé.



FICHE INDIVIDUELLE
CONCOURS EXTERNE SUR TITRES
D'INFIRMIER DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

1. Identification du candidat :

Nom et prénom du candidat :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

2. Etudes et formations :

Titres et/ou diplômes détenus ou, le cas échéant, qualifications équivalentes

Titres ou diplômes ou qualifications équivalentes	Spécialité	Obtention (oui / non / en cours)	Année d'obtention	Pays de délivrance du diplôme

Formations et stages

Intitulé du stage suivi	Organisme de formation	Année	Nombre de jours

3. Expérience professionnelle et extra-professionnelle (2 pages A4 maximum) À JOINDRE À LA PRÉSENTE FICHE

Le candidat a la possibilité de présenter les principales activités qu'il a pu exercer en tant que salarié, non salarié, fonctionnaire (ou assimilé) ainsi que, le cas échéant, les travaux de recherche auxquels il a pu participer et les responsabilités électives, associatives ou syndicales qu'il a pu exercer en précisant les principales compétences acquises et développées dans ces activités.

4. Présentation du projet professionnel (1 page A4 maximum) À JOINDRE À LA PRÉSENTE FICHE

Le candidat motivera son souhait d'intégrer la filière sapeur-pompier.

5. Rubrique réservée aux titulaires d'un doctorat (1 page A4 maximum) À JOINDRE À LA PRÉSENTE FICHE :

- intitulé de la thèse/date d'obtention/section du Conseil national des universités ;
- le candidat présentera les acquis de son expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche ;

6. Déclaration sur l'honneur de l'exactitude des informations déclarées

Je soussigné(e) (nom – prénom) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans la présente fiche.

Fait à, le

Signature de l'intéressé(e),

7. Annexe facultative (2 pages A4 maximum) À JOINDRE À LA PRÉSENTE FICHE

Synthèse de travaux réalisés (mémoire, rapport de recherche...)